|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  | | --- | | ­ | | Chères et chers membres,  L'année golfique 2022 se termine. Elle n'a heureusement pas été interrompue par un confinement.   C'est le moment que nous avons choisi pour faire un premier bilan et vous donner quelques informations sur nos axes de développement pour 2023.  **1/ Le Domaine du Roncemay**  2022 sera une très bonne année marquée par la forte croissance de l'activité de l'hôtel et des restaurants liée notamment à une nouvelle clientèle privée et au développement des séminaires.  Le SPA est une grande réussite et contribue énormément à cette excellente tendance.  Les bonnes nouvelles de l'activité sont néanmoins atténuées par la forte inflation que nous subissons comme tout le monde depuis un an sur le coût de l'énergie (x2,5) et sur les matières premières (+ 20% en moyenne).  La gestion des Ressources Humaines "post Covid" est également un sujet sensible avec un taux d'absentéisme de dernière minute qui a pu ponctuellement désorganiser les services, notamment le Club House.  Nous en profitons ici pour remercier les collaborateurs qui ont toujours été présents pour vous servir. Vos encouragements et compliments les ont particulièrement touchés.  Nous restons cependant très confiants pour l'avenir et espérons un retour rapide à une situation normale.  2023 apportera beaucoup de nouveautés, parmi lesquelles :   * L'arrivée de 2 nouveaux chefs plein d'ambition (Virginie Jacquet et Anish Chourey) qui ont commencé leur premier service au restaurant gastronomique fin octobre et qui travaillent d'ores et déjà sur les cartes gastronomique et bistronomique de 2023. Ils remplaceront progressivement notre chef Pascal Guellec qui partira en retraite en début d'année 2023. * Le lancement de la construction des Ecolodges autour de l'étang du verger qui commencera mi-2023 pour une livraison au printemps 2025 et qui doublera la capacité hôtelière du Roncemay.     **2/ Le Golf du Roncemay**  ***2.1 Le parcours***  La météo nous a réservé de belles surprises au printemps et au mois d'octobre mais également un été très sec qui a mis le parcours à rude épreuve.  Notre objectif est plus que jamais d'avoir un entretien optimal de notre golf qui prend en compte les enjeux de la transition écologique.  C'est la raison pour laquelle nous avions demandé à Emmanuel Jaquet (directeur technique de Ugolf et responsable de l'entretien de plus de 50 golfs) de faire un audit de notre Golf fin août et de nous donner des axes d'amélioration pour avoir une qualité optimale toute l'année ou presque.  Les conclusions de l'audit sont les suivantes :   * Le parcours est de très bonne signature avec un tracé très agréable dans un environnement fantastique, calme et propice à la biodiversité. Le domaine est une très belle destination. * L'entretien actuel est de qualité, sur les bases d'un parcours de plus de 30 ans. * Nous avons une bonne équipe et un intendant (Franck) qui possède de très bonnes connaissances. * Il en ressort 5 axes d'amélioration et actions à réaliser dont nous avions pour la plupart connaissance et qui confirment nos priorités :     1/ Investir dans l'arrosage des greens et des départs, et si possible dans les zones de stockage pour accroître notre autonomie.    2/ Reprendre le travail mécanique sur les greens et les départs (carottage voire le recours au Graden) pour améliorer leur aération. Apporter plus en profondeur de matière drainante (sable) -> Préconisation de 2 opérations par an au printemps et à l'automne.    3/ Sabler les Fairways après un travail mécanique (décompactage) pour amener de la matière drainante à la partie argileuse -> Préconisation de 1 à 2 opérations par an pendant 5 ans.    4/ Faire concomitamment la conversion de flore pour adapter les graminées au stress biotique et abiotique (température, lumière, eau...).    5/ Valoriser la biodiversité sur le parcours et en forêt.    Nous avons décidé d'appliquer une grande partie de ces recommandations en tenant compte bien sûr de l'impact budgétaire et des dérangements qu'elles peuvent engendrer.     * Un premier carottage a été fait en septembre (qui au passage n'est absolument pas à l'origine de l'apparition du Dollar Spot sur les 9 derniers trous). En fonction de la météo, les prochains seront fin mars et/ou début octobre 2023. * Le système d'arrosage des greens et des départs va être totalement remplacé, normalement d’ici fin 2024. Il nous fera faire une économie de consommation d'eau de 30%, soit 10 000 m3 par an. Le budget est cependant très important (de l'ordre de 400 k€) et nous sommes en relation avec l’Agence de l’Eau Seine-Normandie dont l’accord conditionnera les délais de mise en œuvre de l’investissement. * Les Fairways seront sablés 1 fois par an (2 fois pour certains trous, le 1,3,4,12,15). La première opération pour la totalité du parcours sera effectuée pendant la semaine 47 (fin novembre). Cela représente 600 tonnes de sable. * La conversion de flore (graminée plus résistante à la sécheresse) se fait progressivement tous les ans. Il faudra 3 ans pour une conversion totale.   L'objectif poursuivi est donc d'avoir un parcours optimal et jouable pratiquement toute l'année en respectant les contraintes environnementales (autonomie en eau, arrosage raisonné et pas de produits phytosanitaires dont l'interdiction sera totale à partir du 1er janvier 2023). Ainsi pour prendre un exemple, le traitement des vers de terre est 3 fois moins efficace avec des produits autorisés (10 cm de profondeur) qu'avec les produits phytosanitaires (30 cm) et nécessite donc souvent un deuxième passage.  De même, le Dollar Spot (sur les greens), un champignon qui apparaît avec certaines conditions météo est plus difficile à traiter sans recours aux phytos. De nombreux golfs y ont été confrontés cette année. Les jardiniers font bien sûr tout leur possible pour des actions préventives et un traitement rapide.  L'aération régulière des greens contribuera à sa disparition.  Toutes ces actions vont nous permettre d'avoir un parcours de plus en plus qualitatif toute l'année. Nous verrons les premiers effets dès cet hiver et au printemps prochain. Il faudra accepter les dérangements occasionnés.   Le calendrier des compétitions tiendra compte du planning des opérations d'entretien.  ***2.2 L'équipe et le Club House***  Jean Michel Biau partira à la fin de la saison et nous en profitons pour le remercier pour le travail accompli, notamment avec la création d'un magnifique Proshop.  Laura Brugier sera responsable du Golf à partir de début mars en étroite collaboration avec l'équipe des jardiniers et les équipes commerciales du Domaine.  Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle fonction.  Renan Laveissière sera dans son équipe et apportera sa compétence Golf à tous les membres et autres clients.  Edmond et Sébastien seront toujours là pour vous aider à progresser.  Un ou 2 profils compléteront l'équipe entre mai et septembre notamment pour faciliter la fluidité du jeu sur le parcours.  L'équipe du Club House va être profondément renouvelée pour vous apporter encore un meilleur service.    ***2.3 Le renouvellement des cotisations***  Le tarif 2023 vous sera communiqué avant fin novembre. Il intègrera une augmentation mesurée mais nécessaire pour intégrer une partie de l’augmentation des coûts d’entretien.  Nous rappelons que comme tous les ans, les membres (350 en 2022) qui renouvelleront leur cotisation au mois de décembre – avant le 22 décembre - profiteront du tarif 2022 en vigueur.  A noter qu’afin de protéger le parcours cet hiver et de préparer au mieux la saison 2023, nous avons décidé :   1/ De jouer alternativement (une semaine sur l'autre) sur 9 trous de début décembre à fin février : une semaine du 10 au 18 puis l'autre semaine sur le 10,11,12,13,5,6,7,8,9 (les 1, 3 et 4 qui sont les plus humides et qui auront été sablés seront ainsi protégés).  2/ Sauf conditions météo extrêmement favorables, d'interdir les voiturettes et de limiter l'usage des chariots, voire de les interdire si le parcours est très humide.  La décision revenant aux jardiniers et à Laura. L’information sera indiquée sur l’application dans l’onglet ‘condition de jeu’ ou à l’accueil du golf.   Bien sûr comme toujours dans cette période hivernal, nous vous remercions d'éviter les zones humides, de respecter les cordelettes, de ne pas rouler avec vos chariots au niveau des pré-greens (ni des greens) et de d'éloigner vos chariots et voiturettes des tee de départ. Le plus simple et protecteur étant de rester le plus souvent possible sur les chemins. Enfin relever les pitchs et ramasser les divots restent plus que jamais d'actualité. Nous comptons sur vous pour respecter au mieux le parcours.  Enfin, quelques dates sur la fermeture hivernale du Domaine :  - L'hôtel et les restaurants seront fermés du 19 décembre au soir au 3 février - Le spa du 23 décembre au soir à fin janvier  - Le golf du 23 décembre au soir au 3 janvier. En hiver, le parcours de golf sera ouvert de 8h à 17h mais ces horaires peuvent être amenés à évoluer en fonction de l'affluence.    .... Nous vous souhaitons une bonne fin d'année golfique et aurons le plaisir de vous croiser pour échanger de vive voix sur ces sujets..... | | ­ | | |